

POINTS DE CONTACT

En raison d'une formation de notre personnel, les agences et services administratifs seront inaccessibles au public le **jeudi 12 décembre**.

En raison des fêtes de fin d'année, nos agences et services administratifs ne seront pas accessibles le **mardi 24 décembre** après-midi, les **mercredi 25** et **jeudi 26 décembre** ainsi que les **mercredi 1^{er}** et **jeudi 2 janvier**.

Durant cette période, les heures d'ouverture de certaines agences seront modifiées. Renseignez-vous auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be.

PUBLICATION

Noël : naître chaque jour

///

Le souffle de la vie gonfle la voile de la caravelle de nos droits !

Le groupe "Sens et Conviction" de Vie Féminine Seraing vient d'éditer un tract de Noël que vous pouvez obtenir sur simple demande auprès de l'aumônier de la MC Liège.

Contact : 04/221.74.13 • paul.franck@mc.be



MOUVEMENT

Solitaire ou solidaire ? J'ai choisi !



///

2013 marque l'anniversaire des 50 ans de la loi sur l'assurance soins de santé et indemnités (plus d'infos dans l'édito en page 12).

Altéo et la MC s'unissent pour marquer cet anniversaire et faire mieux connaître au grand public l'avancée qu'a représentée l'adoption de cette loi pour toute la population. Pour Altéo et la MC, c'est la solidarité inscrite dans la loi qui la rend efficace et permet à tous de faire face aux aléas de la vie : maladie, hospitalisation, incapacité de travail...

Les volontaires d'Altéo et des comités de secteur de la MC Liège ont décidé de s'unir pour fêter cet anniversaire et promouvoir un système de protection qui permet de mieux vivre ensemble. Deux actions seront menées dans les agences de la MC par ces volontaires. Venez les rencontrer et vous informer dans un esprit de Noël chaleureux (distribution de chocolat chaud et de cadeaux) :

- > Le **18 décembre** entre 10h et 12h30, 21 rue J. Wauters à Waremme
- > Le **20 décembre** entre 10h et 12h30, 22 avenue des Ardennes à Huy.

Plus d'infos : 04/221.74.33 • alteo.liege@mc.be

ÇA SE PASSE

La génération Y : Comment comprendre les jeunes adultes d'aujourd'hui ?

///

La nouvelle génération d'adultes est arrivée ! Avec elle, un étonnement grandissant et général de la part des générations précédentes quant aux comportements, valeurs et modes de vie de ces jeunes personnes, majeures et vaccinées, qui ne mâchent pas leurs mots, n'hésitent pas à se faire entendre et ne manquent pas d'air vis-à-vis des aînés ! Et puis, ils se définissent en termes de plaisir, d'épanouissement et de développement personnel à l'inverse des plus âgés qui peuvent, sans hésiter, mettre la priorité sur le devoir, le travail et même le sacrifice !

Organisée par l'ASBL "Les marmots", cette conférence présentée par Olga-Belo Marques (psychothérapeute, coach et formatrice) vise à donner quelques clés issues des dernières recherches en psychosociologie sur les générations, mais aussi à remettre en question certains clichés qui circulent sur les "jeunes d'aujourd'hui".

Date : le **jeudi 12 décembre** à 20h

Lieu : Salle académique de l'Université de Liège, place du XX Août à 4000 Liège

Prix : 15 EUR.

Infos et inscriptions : 04/342.09.62

Gros plan sur

Échos de l'Assemblée générale et nouveautés 2014

Vos représentants se sont réunis en Assemblée générale le 19 novembre dernier et ont voté les modifications à apporter à votre assurance complémentaire à partir du 1^{er} janvier 2014. Comptez sur le rendu de cette soirée et des décisions qui y ont été votées.

Approbation des budgets et des comptes annuels de l'assurance complémentaire, modification des statuts, accords de collaboration qui engagent la MC, choix des différents avantages de l'assurance complémentaire... : l'Assemblée générale se réunit en principe deux fois par an pour prendre des décisions importantes pour la mutualité.

Nouveautés 2014

Rudolphe Bastin (Directeur de la MC Liège) a présenté à l'assemblée les décisions prises lors des dernières AG de Solimut⁽¹⁾ et de l'ANMC⁽²⁾ et qui ont un impact sur votre assurance complémentaire.

Parmi les grandes nouveautés, il a annoncé le remboursement des tickets modérateurs jusqu'à 18 ans et l'arrivée de nouvelles couvertures en soins dentaires (lire encart ci-dessous). Au sujet de ce nouveau service dentaire, il a insisté sur le volet, à la fois important et original, de la prévention : développement



La MC est la seule mutualité à offrir une assurance hospitalisation (Hospi solidaire) et, dorénavant, une assurance dentaire (Dento solidaire) comprises dans la cotisation.

ment d'outils de promotion de la santé et d'un parcours de la santé dentaire sur le site internet, actions de sensibilisation au travers de nos mouvements... Il a également souligné que la MC était la seule mutualité à offrir une assurance hospitalisation (Hospi solidaire) et, dorénavant, une assurance dentaire (Dento

solidaire) comprises dans la cotisation.

Cotisation 2014

Lors de la présentation du budget 2014, Michel Halin (Directeur financier) a expliqué l'adaptation de la cotisation pour financer de manière solidaire ces nouveaux avantages. La cotisation en 2014 sera de 11 euros par titulaire (les enfants ou autres personnes à charge sont inclus dans ce montant).

Modifications statutaires⁽³⁾

Alain Stassart (Attaché de direction) et Olivier Loesenborgh (Directeur du département socio-éducatif et médico-social) ont ensuite exposé quelques modifications statutaires qui concernaient majoritairement le secteur médico-social.

- > Augmentation de l'intervention de l'assurance complémentaire sur le prix d'une journée à la maison de repos et de soins "La clairière de Fayenbois" (3 euros à partir du 1^{er} janvier 2014 au lieu de 2,50 euros).
- > Nouvelles dotations pour les asbl "La récré du cœur" et le centre de planning familial "Le 37"
- > Pour les séjours Jeunesse & Santé, réduction de 50% du prix accordé aux enfants bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM) à partir de leurs 15 ans.

Ils ont également proposé l'agrégation de nouveaux prestataires en pédiatrie (pour les personnes diabétiques) et pour les consultations psychologiques : 9 maisons médicales et les polycliniques du CHU de Liège. La liste complète de ces prestataires est disponible sur www.mc.be. L'ensemble des propositions a été ratifié par vos représentants. Un dossier complet sur les avantages de votre assurance complémentaire sera publié dans la 1^{re} édition de janvier.

// STÉPHANIE BOUTON

Assurance complémentaire : nouveautés 2014

Ces nouveaux avantages seront accordés à partir du 1^{er} janvier 2014 aux affiliés en ordre de cotisation à l'assurance complémentaire, sous réserve de l'approbation de l'OCM (Office de Contrôle des Mutualités) :

> Soins 0-18 ans 100% remboursés

Vous avez des enfants ? Jusqu'à leurs 18 ans, la MC vous rembourse intégralement, sans plafond et sans franchise, leurs soins de santé (généralistes, spécialistes, orthodontistes, kinésithérapeutes et infirmiers) sur base du tarif officiel*.

Pour bénéficier de soins 100 % remboursés jusqu'à 18 ans, ouvrez gratuitement un dossier médical global (DMG) auprès de votre médecin généraliste. Le DMG vous permettra de réaliser des économies complémentaires lors de vos rendez-vous médicaux. Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste ou sur www.mc.be/dmg

> Dento solidaire

Pour rappel, les soins dentaires sont entièrement gratuits pour les enfants de moins de 18 ans chez les dentistes conventionnés. A partir du 1^{er} janvier 2014, quel que soit votre âge, vous bénéficiez automatiquement, en tant que membre MC, d'une couverture en soins dentaires.

Les plus de la Dento solidaire :

- Couverture sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans franchise et sans stage d'attente.
 - Intervention de 150 euros pour les prothèses dentaires non remboursées par l'Inami (dentier, couronne, bridge...) et les implants.
 - Orthodontie : jusqu'à 750 euros + visites 100 % remboursées (jusqu'à 22 ans**, pour tous les membres disposant d'un DMG).
- Dès le 1^{er} avril, bénéficiez également d'une protection encore plus importante en complétant votre couverture Dento solidaire par l'assurance Dento +.
- Les plus de la Dento + :
- Sans questionnaire médical, sans limite d'âge, sans franchise.
 - Soins préventifs et curatifs 100 % remboursés (selon tarifs officiels).
 - Interventions plus importantes dans les frais d'orthodontie, de parodontologie, de prothèses et d'implants dentaires.
 - Plafond annuel : jusqu'à 1000 euros.
 - Plafond spécifique en cas d'accident : jusqu'à 200 euros.
 - Gratuit jusqu'à 7 ans.

Plus d'infos auprès de votre conseiller mutualiste.

* Remboursement du ticket modérateur, c'est-à-dire le montant à votre charge selon le remboursement au tarif officiel.

** Si traitement accepté par l'INAMI.



Jeunes

Journées mode d'emploi

Pour les jeunes qui terminent leur scolarité, ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver dans les démarches administratives à effectuer. Du 24 mars au 4 avril, les "Jeunes CSC Liège-Huy-Waremme", Jeunesse & Santé et la MC Liège proposent aux étudiants de rhéto de participer aux journées "Mode d'emploi".

Quelles démarches dois-je effectuer en fin de scolarité ? Où et quand dois-je m'inscrire comme demandeur d'emploi ? Quelle est la durée du stage d'insertion ? Comment décrocher un emploi ? Qu'est-ce que la sécurité sociale ? A quoi sert une mutualité ? Quand dois-je m'y inscrire ?

Depuis plus de 20 ans, les "Jeunes CSC", J&S et la MC informent les jeunes sur des thèmes tels que la sécurité sociale, les mutualités, la législation en terme d'emploi et de job étudiant.



Cuvée 2014

Les journées "Mode d'emploi" permettent aux étudiants de parfaire leurs connaissances, par petits groupes, de manière ludique et attrayante. Spectacle d'introduction à l'entretien d'embauche, support vidéo, mises en situation, concours... : voici quelques-uns des outils qui seront utilisés lors de cette édition 2014. Les dates programmées sont les suivantes :

- > Lundi 24 mars
- > Mardi 25 mars
- > Jeudi 27 mars

- > Vendredi 28 mars
- > Lundi 31 mars (enseignement spécialisé)
- > Mardi 1^{er} avril
- > Mercredi 2 avril
- > Jeudi 3 avril
- > Vendredi 4 avril

L'objectif de ces journées "Mode d'emploi" est de permettre aux jeunes de s'informer sur les démarches administratives à effectuer à la fin de leurs études mais également d'obte-

nir quelques "trucs et astuces" en matière de recherche emploi.

Infos pratiques

Lieu : Dans les locaux de la CSC, 56 rue grande Bèche à 4020 Liège
Horaires : de 8h15 à 15h30
 Entrée gratuite (sandwich et boisson offerts)

Infos et inscriptions (avant le 8 janvier) : 04/340.72.35 • neuchert@acv-csc.be

Conférence/débat

Protection judiciaire : parlons-en !

La loi sur la protection des biens et des personnes entrera en vigueur au 1^{er} juillet. Elle concerne tant les personnes handicapées mentales que les seniors devenus déments ou les personnes fragilisées par des troubles psychologiques temporaires. La MC, Altéo et Énéo vous fixent rendez-vous pour prendre connaissance des nouveautés liées à cette loi.

Le grand âge, le handicap, la fragilité mentale sont autant de motifs qui justifient des mesures de protection adaptée. La MC, Altéo et Énéo, mouvement social des aînés, proposent six rendez-vous pour aider les personnes concernées, les professionnels, les familles et l'entourage au sens le plus large à prendre connaissance des nouveautés concernant cette loi qui conditionnera la vie quotidienne de milliers de personnes.

Le grand âge, le handicap, la fragilité mentale sont autant de motifs qui justifient des mesures de protection adaptée.

Après une présentation de la loi par un professionnel de l'administration de biens et un juge de paix, la parole sera donnée au public afin d'alimenter la réflexion sur son interprétation et recueillir des points d'attention.

- > **Beaufays :** Espace Beaufays, 227 voie de l'Air pur, le mardi 10 décembre à 13h30.
- > **Liège :** Mutualité chrétienne, 38 place du XX août, le lundi 13 janvier à 19h30.
- > **Waremme :** Centre culturel, 9 place de l'École Moyenne, le jeudi 20 février à 13h30.
- > **Blégny :** Salle Fricaud Delhez, 54 rue de la Station, le mardi 11 mars à 13h30.
- > **Huy Tihange :** le CAF (salle B1), 1 en Neuville, le lundi 24 mars à 19h30.
- > Séance de clôture lors du salon Autonomies aux Halles des Foires de Coronmeuse, le jeudi 24 avril.

Intervenants : Muriel Gerkens (Députée fédérale), Marc Tremouroux (Pré-



sident fédéral Altéo), Joël Chapelier (juge de paix suppléant), Béatrice Poupert et René Constant (juges de paix).

Entrée libre et gratuite, accessible aux PMR.

Infos : 04/221.74.33 • alteo.liege@mc.be ou 04/221.74.46 • eneo.liege@mc.be

ÉTUDIANTS

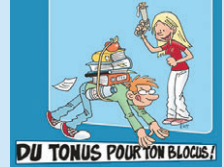
Du tonus pour ton blocus !



La fin de l'année approche. Pour les étudiants du supérieur, l'heure du blocus a sonné ! Comment organiser son temps et faire face au stress ? Jeunesse & Santé, avec le soutien de la MC, propose des réponses grâce à son kit "Starting Bloque" et au site internet www.startingbloque.be

Créé par des jeunes pour des jeunes, le kit "Starting Bloque" regorge de trucs et astuces pour traverser la bloquer le plus sereinement possible :

- > Un planning d'étude humoristique à afficher et... à remplir ! ;
- > Un livret "Ta bloquer, mode d'emploi" qui regorge de principes simples pour rendre le travail efficace et agréable ;
- > Un "Bloque Post-it®" illustré de slogans d'encouragement, pour jeter des idées, noter une définition ou les choses à ne pas oublier ;
- > Un dialogueur : un panneau pour communiquer avec ses supporters, leur dire ses envies, ses besoins, ses coups de gueule. C'est aussi le moyen pour l'entourage d'encourager et de soutenir l'étudiant ! ;
- > Un carton à accrocher à la porte (d'un côté "Je bloquer" et de l'autre "Je débloquer"), histoire de prévenir les visiteurs de son état d'esprit !



Le kit, c'est aussi un site ! www.startingbloque.be est le prolongement de la version papier, qu'il vient enrichir. Ludique et interactif, le site propose une mine d'informations pour les étudiants (conseils, idées de recettes faciles, liens sur la bloquer...) et un espace pour les parents afin de les aider à comprendre et accompagner leur étudiant favori durant ces longues semaines. Les professionnels (enseignants, conseillers pédagogiques...) y trouveront aussi leur compte avec la mise à disposition de balises d'animations sur le blocus.

Les étudiants qui souhaitent se procurer le kit "Starting Bloque" peuvent l'obtenir sur simple demande au 0800 10 9 8 7 ou en complétant un formulaire via le site www.startingbloque.be

BIEN-ÊTRE

Luminette



Les magasins Solival et Optival vous proposent ce mois-ci une lunette de luminothérapie.

Vous supportez mal le manque de lumière ?
 Vous êtes à la recherche d'un appareil de luminothérapie pratique et performant ?
 Vous êtes quelqu'un d'actif et ne souhaitez pas rester assis à côté d'une lampe éblouissante ?
 Découvrez la luminette, une lunette de luminothérapie portable et efficace 100% belge !



Prix de vente habituel : 219 euros* - remise de 20% pour les membres MC de la Province de Liège.
 Possibilité de location.

- Optival, 1/03 av. des Ardennes à 4500 Huy – 085/84.29.16
- Optival, 42 place du XX Août à 4000 Liège – 04/221.33.20
- Optival, 35 place Vinàve à 4910 Theux – 087/31.47.33
- Optival, 9 place du Marché à 4600 Visé – 04/379.76.11
- Solival, 475 route du Condroz à 4031 Angleur – 04/367.15.15
- Solival, 39B Kirchstraße à 4700 Eupen – 087/88.17.15

www.solival.net – www.optival.be

* Offre valable jusqu'au 31 décembre 2013.

Mutualité chrétienne de Liège

38 Place du XX Août à 4000 Liège
 Editeur responsable : Rudolphe Bastin
 Coordinatrice Presse et Médias : Stéphanie Bouton
 Tél. : 04/230.16.57 - Service Communication-Marketing

courriel : enmarche.liege@mc.be

Une erreur dans votre adresse postale ?
 Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7